



CERTIFICATION DE LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

En Juillet 2024, la Haute Autorité de Santé (HAS)
a certifié le centre de soins de suite Atlantis
avec mention « Haute Qualité des soins »



Centre de soins de suite
Atlantis
Kantys



Pour consulter le détail des résultats
sur le site officiel de la Haute Autorité de
Santé, scannez le QR CODE.

Certification V1 : visite en mai 2005, certification sans recommandation ni réserve, prononcée en octobre 2005.
Certification V2 : visite en mars 2009 certification sans recommandation ni réserve, prononcée en novembre 2009.
Certification V2010 : visite en mars 2013, certification sans recommandation ni réserve, prononcée en juillet 2013.
Certification V2014 : visite en janvier 2018, certification en A (équivalent d'une certification « sans recommandation ni réserve ») en juin 2018.
Certification V2021 : visite en Avril 2024, certification avec mention «Haute Qualité des soins» en juillet 2024.